

Mutuelle & prévoyance *Esport*

Clubs professionnels, associations, gaming houses, agences et studios : l'essentiel de vos obligations santé et prévoyance 2026.

38 €

Mutuelle / mois (dès)

50 %

Part employeur (mini)

1,50 %

Prévoyance cadres (TA)

0 €

Frais de courtage

+30

Assureurs comparés

RATTACHEMENT CONVENTIONNEL

Quelle convention collective pour votre structure ?

L'esport n'a pas de CCN dédiée : c'est votre **activité réelle et principale** — et non votre code APE — qui détermine votre rattachement à l'une des trois conventions suivantes.

IDCC 2511

CCN Sport

Clubs professionnels, équipes compétitives, associations sportives, structures agréées (CDD sportif).

Mutuelle dès **38,46 €/mois**

Prévoyance NC dès **0,72 %** · Cadres **1,50 %**
TA

IDCC 1486

CCN Syntec

Éditeurs et studios de jeux vidéo, agences esport (marketing, événementiel), plateformes tech.

Mutuelle dès **40 €/mois**

Prévoyance NC dès **0,74 %** · Cadres **1,50 %**
TA

IDCC 1518

CCN ÉCLAT (ex-Animation)

Associations à vocation éducative ou sociale, centres de loisirs gaming, MJC, structures d'insertion.

Mutuelle dès **45 €/mois**

Prévoyance NC dès **1,14 %** · Cadres **1,50 %**
TA

SANTÉ COLLECTIVE

Mutuelle obligatoire : l'essentiel

- ✓ Couverture de **tous les salariés dès l'embauche** — joueurs, coaches, staff (CDI, CDD, CDD sportif, apprentis)
- ✓ Participation employeur de **50 % minimum** de la cotisation — un financement renforcé est un levier d'attractivité
- ✓ **Contrat responsable** conforme au 100 % Santé
- ✓ Socle au moins égal au **panier de soins ANI**, renforcé selon la CCN applicable
- ✓ Dispenses légales uniquement, **formalisées par écrit**

Poste de soins	Sport (2511)	Syntec (1486)	ÉCLAT (1518)
Hospitalisation	100 % BR + ch. 40 €/j	150 % BR	100 % BR + forfait
Spécialistes	100 % BR	150 % BR	100 % BR
Optique	100 € / 2 ans	150 € / 2 ans	Panier 100 % Santé
Dentaire — prothèses	125 % BR	150 % BR	125 % BR

Minima conventionnels santé indicatifs. BR = base de remboursement Sécurité sociale.

Conseil BL ASSUR : pour des salariés qui passent 8 à 12 h par jour devant un écran, les renforts **optique, médecines douces et accompagnement psychologique** font une vraie différence — sans remettre en cause la conformité conventionnelle.

PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Prévoyance : non-cadres et cadres

Garantie non-cadres	Sport (2511)	Syntec (1486)	ÉCLAT (1518)
Incapacité temporaire	80 % du salaire brut	80 % du salaire brut	85 % du salaire net
Capital décès	150 % du salaire annuel	100 % du PASS	100 % du salaire annuel
Cotisation (dès)	0,72 %	0,74 %	1,14 %

Garanties minimales conventionnelles (invalidité : rente selon catégorie dans les trois CCN). PASS 2026 = 48 060 €. Cotisations indicatives BL ASSUR à garanties équivalentes.

1,50 % Prévoyance cadres — obligation universelle : quelle que soit la CCN, l'employeur cotise au minimum 1,50 % de la tranche A (salaire jusqu'à 4 005 €/mois en 2026), **intégralement à sa charge**, affectée en priorité à la garantie décès.

JOUEURS PROFESSIONNELS

Le CDD sportif : vos obligations spécifiques

DURÉE & AGRÉMENT

Contrat de **1 à 5 ans** (minimum aligné sur la saison compétitive), réservé aux structures **agrées** par le ministère chargé du numérique — agrément renouvelable tous les 3 ans.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Le contrat de travail doit mentionner les noms et adresses de la **caisse de retraite complémentaire**, de l'**organisme de prévoyance** et de la **complémentaire santé**.

SANCTIONS

Amende de **3 750 €** (7 500 € et 6 mois d'emprisonnement en récidive), **requalification en CDI** et risque de retrait de l'agrément ministériel.

Conséquence pratique : vos contrats mutuelle et prévoyance doivent être en place **avant** la signature des contrats de joueurs. Mineurs de moins de 16 ans : autorisation préalable de la commission des enfants du spectacle.

MISE EN CONFORMITÉ

La mise en place en 4 étapes

1

Choix de l'assureur

Libre choix de l'organisme, à condition de servir des garanties au moins équivalentes aux minima de votre CCN et de respecter la répartition de financement.

2

Rédaction de la DUE

La Décision Unilatérale de l'Employeur formalise organisme, garanties, répartition et dispenses. Remise à chaque salarié avec la notice d'information.

3

Affiliations & DSN

Affiliation des salariés, déclaration mensuelle des cotisations via la DSN, paramétrage du logiciel de paie avec la fiche de l'assureur.

4

Vie du contrat

Entrées/sorties (mercatos compris), portabilité jusqu'à 12 mois en fin de contrat, renouvellement annuel et suivi de la conformité URSSAF.

Risques en cas de non-conformité : redressement URSSAF sur 3 ans (réintégration des cotisations exonérées), prise en charge directe des prestations dues en cas de sinistre non assuré (capital décès, rentes) et dommages et intérêts si un salarié prouve un préjudice.

SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR

Risques santé des professionnels de l'esport

V

Fatigue visuelle

Écrans prolongés, sécheresse oculaire. Renforts optique et forfaits équipements adaptés recommandés.

T

TMS

Canal carpien, tendinites, cervicales et lombaires. Prise en charge ostéopathie et kinésithérapie à vérifier.

P

Santé mentale

Stress compétitif, anxiété de performance, burn-out. Forfaits psychologue et téléconsultation à privilégier.

S

Sommeil

Horaires décalés, bootcamps, jetlag. La prise en charge des consultations en médecine du sommeil est précieuse.

VOTRE COURTIER

Pourquoi BL ASSUR ?

- ✓ **+30 assureurs comparés** — le meilleur rapport garanties/prix à conformité équivalente
- ✓ **0 € de frais de courtage** — notre rémunération est intégrée aux cotisations négociées
- ✓ **Conformité garantie** — minima CCN, répartition, DUE et notices, mentions du CDD sportif
- ✓ **Gestion de A à Z** — affiliations, radiations, portabilité, renouvellements, mercatos compris
- ✓ **CE externalisé offert** — plateforme d'avantages salariés pour fidéliser votre équipe
- ✓ **Accompagnement national** — à distance ou sur site, partout en France

Votre étude personnalisée gratuite

Comparatif complet mutuelle & prévoyance conforme à votre convention collective — Sport, Syntec ou ÉCLAT. Réponse sous 24h, sans engagement.

bl-assur.fr/comparateur-mutuelle-et-prevoyance-entreprise

01 86 90 08 99

contact@bl-assur.fr

1401 avenue de la Grande Halle, 78200 Buchelay

BL ASSUR · SIREN 828 857 045 · ORIAS n° 17 003 326 (orias.fr)